

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Chronique Politique.

On lit dans le Français :

Avait-on vu depuis le siège de Jérusalem signe plus effroyable de la malédiction et de la colère célestes ? La Seine est entourée de chaque côté d'une longue ligne d'incendies, allumés par les insurgés vaincus, alimentés par le pétrole. Les Tuileries, le ministère des finances, la Légion-d'Honneur, le palais du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes, l'Hôtel-de-Ville ne sont plus à l'heure qu'il est que des monceaux de cendres, des anéantis richesses, papiers, archives. Si le Louvre et ses inestimables trésors peuvent être épargnés, ce dont nous doutons encore, on ne le verra qu'au dévouement de nos soldats qui ont empêché l'incendie. Sur plusieurs points les maisons s'écroulent avec fracas, engloutissant les habitants réfugiés dans les caves. Pendant ce temps, la canonnade fait entendre son sinistre roulement, et l'on voit au milieu des flammes, à côté de cadavres laissés sans sépulture, les sataniques incendiaires activer le brasier avec des pompes à pétrole. Dans d'autres quartiers, des explosions se font entendre, et dominent de leur éclat formidable le crépitement de la fusillade.

Nous traitons de visionnaires ceux qui prétendent voir s'amonceler au-dessus de Paris le nuage sombre de la vengeance divine. Hélas ! l'heure est venue ; le châtement a encore dépassé l'horreur tout ce que les imaginations avaient prévu ; et, ignominie de plus, ce ne sont pas des ennemis enivrés par la victoire, ce sont des Français qui auront accumulé ces désastres sans précédent dans l'histoire. De telle sorte que ces ruines fumantes témoignent au monde plus encore de nos hontes que de notre malheur.

Sommes-nous au bout ? L'expiation est-elle assez complète ? Et surtout saurons-nous la recevoir comme il convient ? Saurons-nous reconnaître dans l'énormité même de cet écroulement la main toute-puissante qui nous châtie ? Notre orgueil et notre légèreté sauront-ils enfin s'incliner et comprendre ? Si de tels coups trouvent encore des esprits fermés et des cœurs hautains, c'est à désespérer de la France.

Devant de tels événements, on serait tenté de s'écrouler pour gémir, comme le demandait à la Chambre l'amiral La Roncière. Mais nous n'en avons pas même le droit. Nous avons notre œuvre de chaque jour à accomplir, et cette œuvre est en ce moment plus lourde que jamais. Nous avons au moins cette consolation que nos gouvernants se sont montrés à la hauteur de leur mission. Ils ont compris qu'il fallait avant tout du sang-froid et de l'union. Chambre et Gouvernement ont su conserver l'un et l'autre. Les députés ont montré une sollicitude patriotique pour éviter un scandale que plusieurs redoutaient. M. Thiers, de son côté, a fait deux déclarations importantes que nous accueillons avec satisfaction. Il a promis le désarmement complet et immédiat de la garde nationale parisienne ; il a promis, en outre, une répression légale, mais implacable. Nous regrettons de ne pouvoir approuver également ce qu'il a dit au sujet de M. Ferry.

Il a bien donné à entendre que M. Ferry serait remplacé aussitôt qu'on lui aurait trouvé un successeur, et l'éloge inattendu qu'il a fait de l'ancien député de Paris n'est en réalité qu'une oraison funèbre. C'est un genre sans doute qui a toujours permis l'exagération dans l'éloge ; toutefois, il nous est impossible de ne pas dire à M. Thiers, absent de Paris pendant le siège, qu'il a été infaillible en erreur sur M. Ferry. Celui-ci, nous le réprimons, et les dernières élections en sont la

preuve, est aussi impopulaire dans la partie avancée de la population parisienne qu'il est justement suspect aux conservateurs.

M. Thiers est trop indulgent, et se compromet sans motif quand il cherche à couvrir de sa grande autorité les fautes et le discrédit d'un instrument aussi inutile, aussi dangereux, et dont il ne saurait, lui, être aucunement responsable. On a parlé du dévouement avec lequel M. Ferry avait consenti à reprendre provisoirement en main l'administration parisienne. L'illustre chef du pouvoir exécutif ignorait certainement que M. Ferry continue à toucher depuis le 18 mars les 50,000 fr. de traitement alloués à ce titre de préfet de la Seine que le *Journal officiel* n'avait cependant, d'après M. Thiers, attribué que par erreur à M. Ferry.

Quoiqu'il en soit de M. Ferry, ce qu'il importe, c'est que le Gouvernement trouve au plus vite le préfet de la Seine qu'il déclare chercher en ce moment, et que M. Ferry soit ainsi dispensé de témoigner plus longtemps un dévouement dont la chose publique souffre et dont l'opinion parisienne ne pourra jamais lui être reconnaissante.

Versailles, 24 mai, 3 h. 25, soir.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

DISCOURS DE M. THIERS.

M. Thiers a dit :

« Je ne viens pas chercher à vous consoler, je suis inconsolable moi-même du malheur qui frappe le pays.

« Avant tout, laissez-moi vous dire que l'insurrection est vaincue, le drapeau tricolore flotte sur la plus grande partie de Paris.

« Cet acte odieux de vandalisme n'est qu'un acte de désespoir.

« Nous étions arrivés hier soir à l'Opéra et à Montmartre ; nous enveloppons la place Vendôme, les Tuileries et le Louvre. Sur la rive gauche, le général Cissey occupait la plupart des points.

« Les généraux ne voulaient pas opérer de nuit dans une ville comme Paris ; des motifs stratégiques en empêchaient aussi. D'ailleurs, personne ne pouvait empêcher les scélérats de réaliser les projets qu'il avaient conçus.

« Les flammes s'élevaient sur le ministère des finances, le conseil d'Etat, la cour des comptes.

« Rien n'était possible alors. Les retranchements étaient hérissés de canons.

« Le pétrole activait des flammes inextinguibles.

« Ce matin, les généraux firent tout leur possible ; mais quand ils prirent la place Vendôme, les Tuileries n'étaient plus qu'un mouceau de cendres. » (*Cri d'horreur général.*)

M. Thiers ajoute :

« Nous avons fait des coupures pour sauver le Louvre. Nous avons toute raison d'espérer qu'il est sauvé.

« Malheureusement, l'Hôtel-de-Ville est en flammes. » (*Mouvement d'horreur.*)

L'orateur ajoute :

« Nous serons maîtres de Paris dans la soirée ou demain au plus tard. C'est la conviction de nos généraux.

« Nous avons la victoire, mais nous n'étions pas maîtres de la main de ces scélérats qui ont employé le pétrole et ont aussi lancé des bombes à pétrole contre nos soldats, dont plusieurs ont été brûlés.

« Nous devons premièrement conserver notre sang-froid, deuxièmement l'union qui nous est absolument indispensable. »

M. Thiers, parlant de cette victoire, qui mérite l'admiration, dit :

« L'Europe nous en donne le témoignage.

« Ayez le calme, autrement vous affaiblirez également l'armée et le pouvoir.

« Après les résultats obtenus, on ne devrait pas être si prompt à se défier de ce qu'ils feront. » (*Vive approbation.*)

M. Thiers propose de remettre à la Chambre le droit de grâce.

« Vous vous associez ainsi à notre responsabilité. Si vous ne voulez pas la partager, je la prendrai seul, s'il le faut.

« Après la terminaison des opérations militaires, la justice fera son œuvre. »

M. Thiers dit que les gardes nationaux amis de l'ordre ont fait battre le rappel, mais que le gouvernement leur a ordonné de cesser, afin de réduire à néant toutes fausses interprétations. (*Applaudissements.*)

M. Thiers dit qu'il est inexact que M. Jules Ferry soit nommé préfet de la Seine ; il fait l'éloge de M. Ferry, qui a accepté par pur dévouement, jusqu'à nouvel ordre, les fonctions de préfet, peine que beaucoup avaient refusée.

Le gouvernement présentera demain la proposition de désarmer la population de Paris ; il nommera, conformément à la loi, les maires de Paris.

M. Thiers dit qu'après pareille défaite, l'insurrection est incapable de se relever jamais.

M. Thiers engage la Chambre à être patiente, et à l'aider ainsi à triompher des difficultés de la situation. « Laissez-nous, dit-il, le calme dont nous avons besoin pour agir. » (*Applaudissements.*)

L'Assemblée a suspendu ses travaux en séance publique afin de laisser au gouvernement tout le loisir nécessaire pour la pacification de Paris. C'est une trêve de quelques jours, avant d'agiter la question de réorganisation du pouvoir. La défaite de l'insurrection parisienne fortifie, sans aucun doute, la position de M. Thiers ; mais la majorité, si elle ne trouve pas encore le moment venu pour trancher la question du gouvernement définitif, ne voudra rien changer aux attributions actuelles de M. Thiers, maintiendra le *statu quo* et attendra les événements.

NOS SOLDATS A PARIS.

On écrit de Paris, mercredi midi, au Français :

Le spectacle devient effroyable. Tout le ciel est embrasé. L'incendie dessine un cercle immense, partant du quai d'Orsay et aboutissant presque au ministère de la marine. Il semble que Paris tout entier soit en feu. La lumière du soleil en est voilée. Le palais du conseil d'Etat et le pavillon de Marsan surtout vomissent d'énormes jets de flammes qui se détachent des tourbillons de fumée noire partout répandue. Le pavillon de Flore, nouvellement construit, brûle difficilement. Cependant, bientôt le palais du Louvre, du côté de la Seine, commence à être entamé !

On craint pour Notre-Dame, pour la Sainte-Chapelle ; le bruit circule que les insurgés ont annoncé le projet de faire sauter l'Hôtel-de-Ville.

A cette heure, la résistance est encore vive sur quelques points, mais elle n'existe plus qu'à la gare du Nord, où la lutte a été énergique, de l'Observatoire au Panthéon et à l'Hôtel-de-Ville, qui est toujours le centre des opérations insurrectionnelles.

Nos divers corps font un grand mouvement qui doit les amener à se rencontrer dans la journée à l'Hôtel-de-Ville. Le général Douay poursuit son action dans la région de la rue de Rivoli. Le général Ladmirault est à la gare du Nord et au Châ-

teau-d'Eau ; le général de Cissey et le général Clinchant opèrent sur les autres côtés.

Bien que la place de la Concorde ait été entravée de formidables travaux du côté du jardin des Tuileries, de la rue de Rivoli et de la rue Royale, et qu'elle ait retenti pendant deux jours et deux nuits du fracas de l'artillerie, on y rencontre peu ou point de cadavres. En général, nos pertes seraient, dit-on, très-peu considérables. L'obélisque n'a pas été atteint. Les arbres, du côté des Champs-Élysées, sont hachés. Un grand nombre de balles ont atteint le palais de l'Industrie, qui ne semble pas toutefois avoir été visité par des obus.

L'aspect de Paris est toujours absolument morne, même dans les rues où la circulation est possible.

Un sentiment d'horreur indescriptible règne partout.

Paris entier est menacé de destruction ; et la Prusse nous regarde du haut de nos forts qu'elle détient !

Quelles seront les conséquences d'une telle accumulation de ruines ? On ne peut évaluer le chiffre d'un tel désastre. Et Auteuil et Passy en ruines, et Neuilly !

Les bâtiments de la Banque sont du moins sauvés ; l'insurrection n'y a point pénétré. Et cependant une poignée d'hommes résolu était seule à défendre cet édifice. Mais combien d'autres désastres peuvent encore se produire aujourd'hui !

Est-ce la fin de Paris ? Et si Paris doit être anéanti ce soir, restera-t-il au moins encore une France ?

J'entends continuer la canonnade et la fusillade autour du grand Opéra, de la place Vendôme et des boulevards, jusqu'à la rue Drouot. Impossible de passer sans braver les balles. A cela près nous avançons. Cinq officiers supérieurs de la garde nationale, quartier du Temple, venus aussi de Versailles pour rallier les hommes d'ordre de leurs anciens bataillons, nous racontent que la Commune a bombardé le Palais-de-l'Industrie, malgré le drapeau d'ambulance qui l'abrite. Nous y courons. Les citoyens Olowitz, Durassier, Maljournal, Rousseau et Rivet s'y trouvaient aussi. On les avait arrêtés. Olowitz et Rousseau étaient en voiture, cherchant à s'échapper par la porte Maillot. Les autres étaient accompagnés de femmes soi-disant infirmières.

Leurs frères et amis ont failli les écraser sous les obus et les boîtes à mitraille.

Dans les Champs-Élysées, des nuées de tirailleurs, sortis des barricades de la place de la Concorde, entretiennent contre le 57^e un feu des plus nourris.

Nos soldats s'embusquent derrière les arbres, les bancs, les candélabres de l'avenue. De minute en minute, ils avancent. Au coucher du soleil, tous les insurgés sont rentrés derrière leurs barricades.

Notre artillerie vient prendre la place des tirailleurs. Une canonnade acharnée s'engage sur les trois faces de la place que nous occupons : la Seine, les Champs-Élysées et la rue de la Paix.

Là, comme partout, le mot de désarroi pour les communs et le cri de victoire pour nos intrépides bataillons reste au canon. Les défenseurs des barricades se replient dans le jardin des Tuileries, et vomissent de la terrasse un feu des plus violents contre nos troupes. Nous nous abritons derrière les barricades conquises, et l'artillerie continue contre les insurgés un tir irrésistible.

Pendant ce duel au canon, l'infanterie va bravement aborder la place Vendôme. Vous ne pouvez vous faire une idée de la beauté et de la force

des travaux qui en défendent les approches. Ce sont des sacs à terre rangés symétriquement en forme de talus de remparts. Dix mètres de profondeur sur deux ou trois de hauteur. C'est admirable de travail et épouvantable de force. Au milieu de chacun de ces bastions, une pièce de canon menace de foudroyer tout ce qui oserait approcher.

Mais nous tenions la rue Castiglione, le faubourg Saint-Honoré, et, par la prise du Nouvel Opéra et des barricades qui l'entouraient, toute la rue de la Paix. Une seule issue restait aux insurgés, la rue Saint-Honoré. Ils étaient là dix mille, tous ivres de fureur, de poudre et d'alcool. Ils se sont battus toute la nuit. Ce n'est qu'à six heures du matin qu'ils ont opéré leur mouvement de retraite. Les femmes de la rue étaient aux fenêtres. Ils firent feu, les faux braves qui n'avaient plus l'impudence de se poser en invincibles et en vainqueurs. Plusieurs victimes ensanglantèrent leur chemin de retraite.

Oh! ce fut un enthousiasme splendide quand le drapeau tricolore flotta sur la barricade, quand les pantalons rouges, dépassant le mur de la forteresse, apparurent en haut de la rue!

La tête de colonne cria d'ouvrir toutes les fenêtres: c'était bien inutile. Il n'était mère, femme, fille, vieillard ou réfractaire enfin libéré qui ne voulût saluer les sauveurs. Nos troupiers ont passé sous une pluie de banderoles aux trois couleurs et de bouquets, sous un ahurissement de vivats et un feu roulant d'applaudissements.

Trois insurgés avaient voulu se cacher auprès de la maison Devinck; ils furent signalés et fusillés sous la porte cochère.

J'étais tout à la joie des résultats obtenus, au spectacle du va-et-vient des femmes courant prodiguer aux soldats les cigares, le tabac, le vin, le pain et le chocolat, quand une clameur s'éleva: Le feu est aux Tuileries! — Hélas! c'était vrai! Des Prussiens ne l'auraient pas fait! s'écrièrent les Parisiens effarés. Ce sont des sauvages, des barbares, des Vandales, des peaux-rouges! Jamais vous n'aviez entendu pareilles exclamations de douleur et de malédiction. Le crime de la Commune ne s'était pas limité à l'incendie volontaire, à la basse, stérile et stupide vengeance de la destruction de nos plus riches palais; elle avait rêvé, préparé et commencé la ruine de tout Paris.

Les balles, les obus, les bombes ont criblé nos maisons, haché les arbres, les kiosques, les candélabres de nos avenues. La Madeleine a toute sa façade martelée de balles, tous nos monuments et nos palais sont plus ou moins marqués par le souffle destructeur de l'ouragan de la guerre civile. Ce n'était pas assez!

Le Palais-Royal, le Louvre, l'Hôtel-de-Ville, le ministère des finances, le Crédit foncier, les Tuileries et toute la rue Royale avaient été sciemment, brutalement incendiés. Un nuage de fumée, pailletée d'étincelles et charriant des flammèches et des papiers brûlés, s'étendit sur toute la grande ville. De minute en minute, un obus parti des barricades de l'Hôtel-de-Ville, une

bombe à pétrole venaient augmenter le désastre ou créer de nouveaux sinistres.

Les sapeurs-pompiers ne savent plus où donner de la tête. Ils sont ahuris, bébétés devant cet immense brasier qui semble braver leurs efforts, défier leur courage et leurs moyens d'action. Sous le feu, sous les nuages de noire fumée, les troupes marchent, le canon gronde au loin, la fusillade crépite. Toute l'action se concentre sur l'Hôtel-de-Ville, la rue de Rivoli et le faubourg Saint-Antoine. Trois de nos corps d'armée convergent vers ce centre. Ce sera quelque chose d'affreux, d'horrible, d'inénarrable que ce moment suprême de la Commune. Il ne peut plus être question de clémence et de conciliation. S'ils sont là vingt mille, tous périront sous le fer ou dans les flammes qu'ils ont allumées de leurs mains impies! Ils appellent cela vendre leur vie! C'est vendre leur passé dans ce qu'il pouvait avoir de bon ou d'excusable. C'est vouer leur mémoire à l'exécration et leur cause à toutes les horreurs, à toutes les répulsions du sens moral, du patriotisme et de la civilisation odieusement et lâchement outragés!

Nos soldats sont sublimes. Ils passent dans ces ruines, à travers ces mille morts qui les menacent, impassibles et puissants comme la justice de Dieu!

Pour les articles non signés: P. GODET.

Faits Divers.

« Dimanche, à trois heures et demie, dit le *Moniteur* (journal non cléric), commençaient dans la chapelle de Versailles de solennelles prières pour demander à Dieu qu'il mît fin à la guerre civile et aux malheurs de la France. A la même heure, de milliers d'autres églises, la même supplication montait vers le ciel. Or, à la même heure aussi, entre trois heures et demie et quatre heures, nos soldats, soulevés par une irrésistible inspiration, franchissaient l'enceinte que ses défenseurs éperdus ne disputaient même pas, et ils plantaient le drapeau de la France sur les murs horriblement profanés par les hordes du communisme et de l'athéisme. On a remarqué quelquefois des coïncidences moins frappantes. »

Ceci prouverait que la prière n'est peut-être pas aussi inutile que quelques-uns l'ont prétendu.

— On assure que l'hôtel du ministère des finances ne serait pas entièrement détruit: le rez-de-chaussée, le premier et le deuxième étage seraient atteints par les flammes, et l'on ne désespérerait pas encore, nous dit-on, d'arrêter les progrès de l'incendie. Nous reproduisons sous toutes réserves, ce bruit qu'aucun renseignement précis ne nous permet encore de contrôler. Nous ne pouvons qu'exprimer l'espoir de le voir confirmer bientôt.

On sait que c'est à l'hôtel du ministère des finances que se trouve le grand-livre de la dette publique. Le double du grand-livre était déposé

à la Caisse des dépôts et consignations. Si dans cet effroyable malheur il était vrai, comme la rumeur l'affirme, que le ministère des finances et la Caisse des dépôts et consignations fussent également brûlés, il serait impossible de mesurer seulement l'étendue des désastres qu'entraînerait, pour les intérêts privés, la destruction des deux exemplaires du grand-livre de la dette publique.

— On prête à nos députés l'intention de faire leur entrée solennelle à Paris, en allant à Notre-Dame dire les prières que la Chambre a dernièrement votées.

Ce seraient des actions de grâce et des prières de remerciement.

— Des officiers de l'état-major de la garde nationale de Paris ont été envoyés au château de la Muette, dans le bois de Boulogne, pour surprendre Dombrowski, dont le quartier-général avait été établi dans cette propriété; mais il s'était échappé, quoique blessé, par une brèche faite au mur du parc.

Celui-ci, les appartements et les caves du château étaient remplis de monceaux de cadavres d'insurgés, dont quelques-uns agonisaient.

Une quantité considérable de papiers laissés par Dombrowski ont été saisis et transportés à Versailles, où des officiers d'état-major ont passé la nuit à les lire pour en faire un rapport.

— Auteuil est dans le même état que Saint-Cloud. La gare ne présente plus qu'un amas de décombres.

— On craint que les insurgés, avant de se rendre ou d'être fusillés, n'aient exécuté dans les prisons des massacres dont les victimes ne seront connues que plus tard. Il est arrivé, il y a deux jours, à Versailles, un ouvrier du célèbre horloger Bréguet. Cet ouvrier avait été arrêté, comme réfractaire, et enfermé dans la prison militaire de la rue du Cherche-Midi. En sa qualité de citoyen suisse, il s'est fait réclamer par sa légation; il n'est sorti de prison qu'au bout de quinze jours, pendant lesquels, dit-il, il n'a pas cessé d'entendre, chaque nuit, des cris affreux accompagnés de fusillades.

— Le fort de Bicêtre est occupé par nos troupes.

— Raoul Rigault a été fusillé dans la matinée de jeudi.

— Le général Eudes et le citoyen Ranvier, de la Commune, ont été faits prisonniers à Paris. M. Delescluze a été arrêté à Villers-le Bel.

— On n'a pu savoir encore, quel était le sort des otages qui sont au pouvoir des insurgés.

Cependant, ce qui malheureusement ne paraît plus douteux, c'est l'assassinat de l'archevêque de Paris, — quel autre nom donner à l'exécution de Mgr Darboy, si, en effet, ces misérables de la Commune ont osé l'ordonner?

— On était occupé jeudi matin à déblayer les ruines fumantes des maisons de la rue Royale. Les mains de la Commune avaient arrosé avec

du pétrole les quatre maisons formant les angles de la rue Royale et de la rue Saint-Honoré. Les habitants pendant l'incendie, s'étaient réfugiés dans les caves. On travaillait à les en retirer.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par arrêté du Chef du pouvoir exécutif, en date du 21 mai 1871, rendu sur le rapport du ministre de la guerre, M. Faugeton (Emile), chef de bataillon, commandant le génie de la 3^e division du 2^e corps de l'armée de Versailles, chevalier du 24 juin 1859, 24 ans de services, 8 campagnes, a été nommé au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion-d'Honneur.

A l'attaque du fort d'Issy, notre compatriote a été mis deux fois à l'ordre du jour de l'armée.

AVIS ADMINISTRATIF.

Rôle spécial des impositions communales extraordinaires qui n'ont pu être comprises dans le rôle général, pour l'année 1871.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses administrés que le rôle des impositions communales extraordinaires à percevoir pour la cote-part de la ville de Saumur, dans les frais d'équipement et de solde des gardes nationaux mobilisés de Maine-et-Loire, rendu exécutoire par arrêté de M. le Préfet du 15 mai 1871, est déposé chez M. le Percepteur pour en opérer le recouvrement, et que tous les dénommés audit rôle sont tenus d'acquiescer les sommes pour lesquelles ils y sont portés, sauf à former, s'il y a lieu, leur réclamation dans le délai de trois mois, temps voulu par la loi.

Mairie de Saumur, le 26 mai 1871.
Le Maire, R. BODIN.

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Versailles, 26 mai, 11 h. 50 soir.

Chef du Pouvoir exécutif à toutes les autorités civiles et militaires.

Les opérations marchent aussi bien que possible. Les troupes ont conquis tous les forts, élevé la place de la Bastille, le château d'Eau, caserne du Prince-Engène, les gares de chemin de fer, et il ne reste plus que Belleville à occuper. Nous avons déjà fait plus de 20.000 prisonniers.

Pour copie conforme:
Le Sous Préfet de Saumur,
DUPHÉNEUX.

Versailles, 26 mai, 6 h. matin.

L'insurrection a été domptée cette nuit dans le quartier Mouffetard.

Nos troupes ont fait 6.000 prisonniers. Les insurgés sont acculés maintenant à Belleville et aux Buttes-Chaumont, d'où ils continuent à lancer des bombes à pétrole sur tout Paris, occasionnant ainsi de nouveaux incendies.

Le Grand-Livre est sauvé. Midi. — Les insurgés occupaient encore Becy, la place de la Bastille, Charonne, Belleville, Ménilmontant et la Villette.

Nos troupes ont capturé hier Mazas, les gares de Lyon et d'Orléans.

Les insurgés avaient transféré les otages de Mazas à la Roquette.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, DEUX MAISONS

Situées à Saumur, rue Sensier, quartier de la Visitation, appartenant à M^{me} veuve Poulain-Pirois.

Facilités de paiement. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, ou à M. ROBINEAU-QUÉNARD, propriétaire, à la Croix-Verte. (90)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^o PETITE PROPRIÉTÉ, sur les bords de la Loire, à 16 kilomètres de Saumur, composée d'une maison de maître, remise, écurie, dépendances, jardin bien planté et terre labourable; le tout d'une contenance de 88 ares 48 centiares;

2^o AUTRE PROPRIÉTÉ, à Bagnoux, rue des Pauvres, comprenant maison, jardin et vigne; le tout clos de murs, contenant 45 ares;

3^o QUARANTE-SEPT ARES DE VIGNE, au quartier Henry, près la Pierre-Convertie, à Bagnoux. S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^o MAISON, à Saumur, rue du Portail-Louis, occupée par M. Rozière, serrurier, et autres;

2^o MAISON, rue du Portail Louis, n^o 54;

3^o MAISON, rue de la Tonnelle;

4^o PETITE MAISON, rue Duncan. S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ON DEMANDE A LOUER OU ACHETER une propriété rurale. S'adresser audit notaire.

A AFFERMER

1^o Pour la Saint-Jean 1871, un jardin, situé au Champ-de-Foire, et rue Verte, à Saumur, contenant 1 hectare 22 ares, occupé par MM. Lesueur;

2^o Et de suite, maison de maître et jardin, maison de fermier et 66 ares de jardin et terre, à Saint-Lambert-des-Levées, près la gare. S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, APPARTEMENT au premier étage, rue Royale. S'adresser à M. MILLOCHEAU.

A LOUER DE SUITE

1^o MAISON à Saumur, rue du Portail-Louis, appartenant à M^{me} Paris;

2^o MAISON à Saumur, rue de la Tonnelle, appartenant à M. Saillant;

3^o PREMIER ÉTAGE d'une maison, à Saumur, rue du Portail-Louis, à M. Pasquet-Morin. S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

A CÉDER DE SUITE,

UNE FORTE BOULANGERIE,

Pour cause de santé. S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER Présentement,

UNE MAISON, située à Saumur, rue de Fenet, occupée autrefois par M. Retiveau, boulanger. Avec la maison on cédera, si on le désire, tout le matériel de la boulangerie. S'adresser à M. Frédéric LEHOUX.

A LOUER

PRÉSENTMENT, UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

A LOUER

Pour la St-Jean 1871, UNE MAISON AVEC ATELIER, rue d'Orléans, en face l'hôtel d'Anjou. S'adresser à M. BARDOU. (61)

M. ANGELO BOLOGNESI demande un garçon sachant lire et écrire et conduire des chevaux.

FLANELLE DE SANTÉ HYGIÉNIQUE.

Cette flanelle, par la préparation que subit la laine avant le tissage, conserve, après le lavage, et jusqu'à ce qu'elle soit complètement usée, toutes ses qualités hygiéniques. Elle a de plus l'avantage de ne jamais se rétrécir.

Très-bonne qualité..... 2 f. 50
Qualité extra..... 3 »
— supérieure..... 3 50

Seul dépôt à Saumur, à la Ville de Paris, place Saint-Pierre. Seul dépôt à Angers, au Palais des Marchands, rue Baudrière, 65.

Saumur, P. GODET, imprimeur.